

Chapitre 1

Les puissances émergentes, l'Europe et le monde

Sebastian Santander

« *Les nuits sont enceintes et nul ne connaît le jour qui naîtra.* »
Proverbe turc

Introduction

Le temps mondial semble s'être accéléré et complexifié davantage depuis la disparition du clivage Est/Ouest. Cet état de fait a plongé la scène mondiale dans une transition sans fin où les faits internationaux se succèdent à une cadence effrénée. Par ailleurs, la chute des barrières temporelles et spatiales qu'occasionne la globalisation, participe à la circulation et à l'accélération de la succession d'informations sur cette évolution. Les problèmes liés à la marche du monde sont exposés à la petite semaine, de sorte que l'international n'a de cesse de s'imposer comme un élément constitutif de notre monde social¹. De près ou de loin, les nations se trouvent concernées par l'évolution des affaires internationales et rares sont les jours qui ne leur font pas prendre conscience d'un événement de cette portée affectant la vie de leurs sociétés. Dans ce contexte d'accélération et de la diffusion des phénomènes internationaux, il devient de plus en plus difficile de capter le sens de l'ordre international qui se déploie devant nous. L'actualité regorge d'événements politiques, économiques, financiers ou climatiques aux retombées planétaires importantes : des attentats du 11 septembre 2001 aux révolutions arabes en passant par l'affolement des marchés financiers, la crise mondiale ou le tourbillon monétaire de la zone euro, pour ne citer que ceux-là. La

1. HALLIDAY Fred, *Rethinking International Relations*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1994 ; BROWN William, BROMLEY Simon et ATHREYE Suma, *Ordering the International : History, Change and Transformation*, Londres, Pluto Press, 2004.

pensée s'emprisonne parfois dans cette actualité internationale foisonnante, rendant ainsi difficile la saine prise de distance indispensable à l'analyse posée et nuancée.

Parmi les multiples tendances à l'œuvre dans les relations internationales contemporaines, il en est une qui, depuis quelques années, attire l'attention des cercles diplomatiques, financiers, médiatiques et académiques ; à savoir la montée en force de certains acteurs étatiques issus pour la plupart du Sud et faisant figure de « gagnants » de la mondialisation. L'expression « puissance émergente » s'est imposée dans le langage courant pour les qualifier. Toutefois, en dépit de son succès médiatique, la notion d'émergence se démarque par un certain flou au contenu élastique. À défaut d'apporter une définition précise au concept, celle-ci recouvre une réalité particulière, celle de la diffusion du pouvoir mondial et, partant, d'une remise en cause progressive du monopole de la puissance conservé depuis cinq siècles par le monde occidental.

Face à la montée en puissance des pays émergents, quelle place l'Union européenne (UE) peut-elle aspirer ? En d'autres termes, le monde est-il en train de se construire ailleurs qu'en Europe ou, au contraire, cette dernière s'affirme-t-elle comme l'un des principaux pôles de puissance de l'ordre international ?

La présente contribution revient sur le débat autour de la place de l'Europe sur la scène internationale à la lumière de la montée en puissance des pays émergents. Ensuite, il s'agira d'examiner la thèse d'une Europe « quantité négligeable » dans les relations internationales pour, en fin de compte, analyser les arguments en faveur d'une Europe « superpuissance ». Mais dans un premier temps, il s'agira de se pencher sur le phénomène des puissances émergentes afin de mieux cerner la question de la diffusion du pouvoir mondial.

1. Les puissances émergentes : vers une diffusion progressive du pouvoir mondial ?

Avec la disparition de l'ordre bipolaire, de nouveaux espaces d'action se sont ouverts, donnant davantage de perspectives politiques sur la scène internationale à toute une série d'acteurs surgis en dehors de la Triade États-Unis/Europe occidentale/Japon. Désormais, l'économie américaine

et celle des autres piliers de la Triade, qui représentaient jusqu'au début des années 1990 l'essentiel du commerce, de la production, des transactions financières et des innovations scientifiques mondiaux, doivent de plus en plus compter sur la concurrence croissante de pays engagés dans la construction ou la réhabilitation de leur statut de puissance. La montée en force de la Chine, le retour progressif de la Russie en tant que puissance politique à vocation planétaire, l'affirmation, à des degrés divers, de l'Inde, du Brésil, de la Turquie ou de l'Afrique du Sud dans les affaires internationales semblent augurer une transformation de l'état du monde et des rapports de forces internationaux.

Il va de soi qu'il existe une disparité entre ces pays. Les pôles économiques et politico-militaires qui (re-)émergent aux quatre coins de la planète présentent une nature variée et ne disposent pas de caractéristiques semblables¹. Toutefois, la plupart de ces pays ont connu une accélération de leur développement au cours de la période post-bipolaire pour atteindre des taux de croissance soutenus variant, selon les cas, de 5 % à environ 10 %. Il s'agit d'acteurs qui s'affirment en tant que *leaders* dans des domaines-clés du commerce mondial (énergie, agriculture, services, produits manufacturiers et/ou textile) tout en diversifiant leur économie. Les performances économiques dont ils font preuve ainsi que les importantes ressources naturelles dont ils disposent et la participation de plus en plus active dont ils font montre dans le commerce mondial les a rendus attractifs auprès des investisseurs étrangers. La dernière décennie semble avoir accéléré leur développement au point de les muer de simples récepteurs de capitaux en importants exportateurs, pour des montants qui se chiffrent désormais en milliards d'euros, tant dans leur voisinage direct respectif qu'à l'égard de contrées plus lointaines du monde en développement et/ou industrialisé. Cette évolution s'explique, notamment, du fait qu'ils ont pu imposer nombre de leurs « champions ». En effet, les compagnies multinationales issues des pays émergents ne cessent de croître : *InBev*, *Embraer*, *Petrobras* (Brésil), *Haier*, *Lenovo* (Chine), *Mittal*, *Tata*, *Infosys* (Inde), *Cemex*, *Telmex* (Mexique), *Norilsk*, *Eraz*, *Lukoil*, (Russie), *MTS* (République sud-africaine), *Koç*, *Sabancı*, *Dogus* (Turquie). Elles multiplient les fusions et acquisitions au point de

1. Sur les disparités entre les pays émergents, voir SANTANDER Sebastian, « Puissances 'émergentes' : mirage ou réalité ? », *Diplomatie*, 45, 2010, p. 38 et sq.

constituer de redoutables groupes concurrents pour les multinationales du monde occidental¹.

Ce processus de développement rapide a contribué à consolider les ambitions de puissance des pays émergents et à les conforter dans leur volonté d'agir pour un partage plus équilibré du pouvoir mondial. En effet, si le développement national participe à l'édification de leur statut de puissance, les pays émergents sont conscients du rôle primordial de la diplomatie pour se faire une place dans l'arène mondiale. Dès lors, ils déploient une diplomatie multidirectionnelle afin de diversifier toujours davantage leurs relations politiques, économiques et commerciales extérieures. Ils tissent des liens aussi bien avec les pays du Nord que ceux du Sud et investissent les enceintes régionales et/ou multilatérales. De cette manière, ils parviennent à se réserver des zones d'influence régionales plus ou moins institutionnalisées : la Chine en Asie du Sud-Est ; le Brésil en Amérique du Sud ; la République sud-africaine en Afrique méridionale ; le Mexique en Amérique centrale ; l'Inde en Asie du Sud. Ces pays s'attachent à établir avec leurs voisins respectifs des relations de type Nord/Sud dans lesquelles ils échangent leurs produits manufacturés à haute valeur ajoutée contre des produits agricoles à faible valeur ajoutée. Ils aménagent progressivement leur espace géopolitique propre sous leur influence et, en se positionnant de la sorte, ils acquièrent davantage de visibilité et de reconnaissance comme puissance régionale.

Cette politique se complète par la création de nombreux liens quasi institutionnels avec des acteurs extérieurs à leur région, tels que le BRICS², le G 20 plus³ ou l'IBSA⁴. Ces enceintes regroupent des pays qui, au-delà des différences qui les séparent, partagent l'idée que la structure économique et politique internationale est loin de refléter la réelle répartition du pouvoir international de ce début de XXI^e siècle et renforce leur

-
1. THE ECONOMIST, « Multinationales des pays émergents : les nouveaux champions », *Problèmes économiques*, n°2962, 7 janvier 2009, p. 7-12.
 2. Forum de dialogue politique qui réunit les autorités des quatre pays qui le composent, à savoir : le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.
 3. Groupe de pays agissant dans le cadre des négociations de l'OMC et s'opposant à la politique de subsides agricoles des pays riches.
 4. Ce forum agit au niveau des instances multilatérales pour favoriser les intérêts commerciaux et l'adhésion permanente au Conseil de sécurité des Nations unies des pays qui le compose (Brésil, Inde, Afrique du Sud).

visibilité et leur reconnaissance internationale, tant auprès de leurs pairs qu'auprès des puissances occidentales et des organisations internationales. Ces cadres relationnels constituent également des espaces d'affirmation par rapport aux puissances traditionnelles et, partant, suscitent l'émergence progressive de nouveaux rapports de force internationaux. Ainsi, certains membres de la Triade, qui se réunissent annuellement dans le cadre du G 8 depuis les années 1970, se sont longtemps arrogé le droit exclusif de définir les orientations économiques et politiques internationales, voire d'esquisser les solutions aux problèmes d'ordre financier, économique ou de politique mondiale. Dorénavant, les pays du G 8 sont amenés à reconnaître le rôle politique, économique et commercial croissant, joué à l'échelle internationale par une série d'acteurs issus hors du cadre américano-nippo-européen.

L'action diplomatique énergique des puissances émergentes conjuguée à leur reconnaissance internationale grandissante, à l'affirmation de leur poids économique acquis ces dernières années et au contexte de crise mondiale ont permis d'asseoir la légitimité d'un groupe alternatif au G 8, celui du G 20. Bien que créé en 1999, le G 20, qui regroupe les pays nantis du Nord et les économies émergentes, apparaît comme le nouveau club des puissances mondiales en charge, notamment, de définir les règles de la finance internationale. Elles sont également parvenues à déstabiliser le statu quo quant au partage du pouvoir au sein de certaines instances multilatérales, comme l'illustre l'évolution du processus de négociation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui, longtemps, fût déterminé par la « quadrilatérale » (États-Unis, UE, Canada et Japon). Mais la mise en place du Forum IBSA et le rapprochement de celui-ci avec la Chine créent, à la veille de la conférence ministérielle de Cancun en 2003, le G 20 plus. Ce dernier, qui s'oppose aux politiques protectionnistes et de subventions agricoles, en particulier des États-Unis et de l'UE, a pu infléchir le processus de négociation au sein de l'OMC. Les pressions exercées par le G 20 plus ont permis aux nouvelles puissances d'obtenir la substitution de la quadrilatérale par le groupe du G 5 qui rassemble aussi bien des acteurs du Nord que du Sud (États-Unis, UE, Chine, Inde et Brésil).

En obtenant leur adhésion à ces cadres informels, les pays émergents prennent progressivement place aux côtés des puissances du Nord,

définissent au plus haut niveau politique les enjeux majeurs de la politique mondiale, anticipant ainsi l'agenda des instances multilatérales, et, partant, participent à la décentralisation progressive du pouvoir mondial¹. Ils sont conscients que, dans la pratique, le multilatéralisme permet d'entériner et de légitimer les relations de puissance et c'est à ce dessein qu'œuvrent leurs politiques étrangères respectives : décrocher ou renforcer une position au sein des espaces de puissance conservés dans le cadre des institutions multilatérales. L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde développent une coopération Sud/Sud et/ou s'associent à l'Allemagne ou au Japon pour réclamer un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), parviennent à accroître leur pouvoir décisionnaire dans les instances censitaires telles que le FMI ou revendiquent une participation aux dossiers de la *high politics* comme l'a démontré l'entrée fracassante du Brésil et de la Turquie sur la scène internationale dans le cadre du dossier relatif au nucléaire iranien. Siégeant au CSNU comme membres non-permanents, ces deux États en ont profité, à la veille de l'adoption de nouvelles sanctions contre l'Iran (mai 2010), pour proposer à l'ONU un accord négocié avec Téhéran afin qu'une partie de son uranium soit stockée à l'étranger en échange de combustible enrichi destiné uniquement à des fins civiles. Ce faisant, ces pays réclament une place dans la négociation menée par le groupe dit des 5+1² doté d'un mandat onusien pour traiter la question nucléaire en Iran. Le message qui accompagne l'initiative turco-brésilienne est que la conduite des affaires internationale, ce compris les questions sécuritaires, ne peut plus être menée sans une présence accrue des puissances émergentes. Le même message peut être dégagé de l'opposition sino-russe et de l'abstention du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud à la résolution, proposée en octobre 2011 par les puissances occidentales du CSNU, qui condamnait la répression en Syrie.

1. Cf. SANTANDER Sebastian, *L'émergence de nouvelles puissances : vers un système multipolaire ?* Paris, Ellipses, 2009, 252 pages.

2. Chine, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie + Allemagne.

2. Vers une marginalisation de l'Europe dans le monde ?

La fulgurante ascension économique des pays émergents, qui leur permet aujourd'hui de tirer la croissance mondiale vers le haut et d'apparaître comme des contributeurs à la convalescence du système capitaliste, leur projection et la reconnaissance internationale dont ils jouissent, combinée à l'amenuisement relatif de la puissance américano-européenne, participent à la redistribution du pouvoir économique et politique global¹. Pour d'autres, après une domination exercée sur le monde durant plusieurs siècles, la place de l'Europe s'affaiblit du fait de son amenuisement démographique, économique et militaire². Cette situation suscite parmi les émergents une confiance en soi qui peut parfois apparaître excessive, voire imprudente dans le sens où certains d'entre eux considèrent certains pays industrialisés et l'Europe comme étant en passe d'être relégués au musée de l'histoire. Partant, ils se perçoivent comme l'avenir du monde³.

La prolifération de diagnostics et de pronostics pessimistes sur la construction européenne et sur l'évolution future de l'Europe, issus tant du monde politique qu'académique ou médiatique, contribue à développer et entretenir les thèses « déclinistes »⁴. Ces sources d'information qui

-
1. Sur les implications géopolitiques de la crise mondiale voir notamment : HEISBOURG François, *Les conséquences stratégiques de la crise*, Paris, Odile Jacob, 2010.
 2. CHAOUD Robert, « Les fins possibles de l'Europe », *La Revue internationale et stratégique*, 80, hiver 2010, p. 130 et sq ; HAINE Jean-Yves, « Comprendre la paralysie européenne (1) », *Revue Défense Nationale*, avril 2011, p. 105 et sq.
 3. Ce postulat est, par exemple, soutenu par le professeur Paulo Gilberto Visentini, proche influent du gouvernement brésilien depuis l'arrivée du parti travailliste au pouvoir. Cf. FAGUNDES VISENTINI Paulo Gilberto, « Brazil, South Atlantic and Africa: prestige, solidarity, geopolitics or 'soft imperialism' ? » *Communication présentée dans le cadre du colloque international Communautés transatlantiques*, IEIM-UQAM, Montréal, 4 novembre 2011.
 4. Cf. l'entretien de Jacques Delors : « L'Europe est au bord du gouffre », *Le Soir et Le Temps*, 18 août 2011 ; ACCOYER Bernard, *Un homme peut-il dire toute la vérité ?* Paris, HC Lattès, 2011 ; FISCHER Joschka, « Europe 2030: Global Power or Hamster on a Wheel? » dans BENJAMIN Daniel, *Europe 2030*, Washington, Bookings Institution Press, 2010 ; EUROPE'S WORLD, « L'Europe dans 50 ans », *Europe's World*, 7, automne 2007 ; THORNTON Bruce S., *Decline and Fall: Europe's Slow Motion Suicide*, New York, Encounter Books, 2007 ; LAQUEUR Walter, *The Last Days of Europe: Epitaph for an Old Continent*, New York, St. Martin's Griffin Books, 2009 ; TIME, « The Decline and Fall of Europe », *Time*, 178, 7, août 2011 ; BOWYER Jerry, « The End of Europe: A Civilization Built on Sand », *Forbes*, 22 juin 2011, <http://www.forbes.com/>

s'enracinent dans la difficile actualité européenne des dernières années, voire des derniers mois, mettent, notamment, en avant les déboires institutionnels de l'Europe suite au rejet du Traité constitutionnel en 2005, les contusions portées à la libre circulation des personnes et les velléités de rétablir certains contrôles frontaliers dans l'espace Schengen, la valorisation des logiques nationales, les incertitudes quant à la solidarité européenne ainsi que la crise de la dette souveraine de la zone euro et de la gouvernance économique de l'UE¹ combinée à l'affirmation concomitante des puissances émergentes — ou de ce que d'aucuns appellent l'« ascension des autres »² — qui participeraient au déclin ou à la marginalisation mondiale de l'Europe³. Les mêmes ne considèrent d'ailleurs plus comme fantaisiste l'hypothèse de la désintégration de l'UE et estiment que la fin de plus en plus probable de la monnaie unique sonnerait le glas de l'Europe communautaire⁴. C'est la raison pour laquelle les tenants de cette approche considèrent que le monde risque bien de se faire ailleurs qu'en Europe.

Ce postulat avait déjà été défendu précédemment par des spécialistes des relations internationales, mais dans un contexte politique différent datant des bouleversements géopolitiques internationaux issus de l'effondrement du bloc soviétique et de la disparition du monde bipolaire. En effet, des théoriciens d'inspiration réaliste ont interprété la fin de la guerre froide comme le déclenchement d'une période d'instabilité internationale qui aurait affecté au premier chef l'Europe communautaire. Cette représentation prospective affirmait qu'avec la disparition de la menace soviétique, l'intégration européenne voyait sombrer l'un des vecteurs jugés parmi les plus essentiels à sa cohésion durant toute la guerre froide. En outre, les partisans de cette approche apercevaient dans la dislocation de l'URSS l'enclenchement du désintérêt des États-Unis

-
1. BACH Daniel C., « Organisation régionales et régionalisation : crise en Europe, essor au-delà », dans BADIE Bertrand et VIDAL Dominique, *Nouveaux acteurs, nouvelle donne. L'état du monde 2012*, Paris, La découverte, 2011, p. 29-38 ; CHAOUAD Robert, « Les fins possibles de l'Europe », *op. cit.*, p. 127-137 ; LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, « L'Europe en zone de turbulence », *Questions internationales*, 45, 2010.
 2. ZAKARIA Fareed, *L'Empire américain. L'heure du partage*, Paris, Saint-Simon, 2009, 266 p.
 3. HAAS Richard, « Goodbye to Europe as a High-Ranking Power », *Financial Times*, 13 mai 2010 ; LE BOUCHER Eric, « L'Europe sous cloche », *Les Echos*, 15 janvier 2010.
 4. CHAOUAD Robert, « Les fins possibles de l'Europe », *op. cit.*, p. 127-137.